

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023/06**

Envoyé en préfecture le 12/01/2023
Reçu en préfecture le 12/01/2023
Publié le
ID : 011-211103015-20230110-DEL202306-DE

L'an deux mille vingt-trois, le dix janvier, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 2 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Marie-Hélène ROCA, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Gérard PEYROT à Romain TORRECILLA.

ABSENTS : Michaël SEGUIN, Léa LACUVE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : Cession d'un tracteur.

Madame le Maire rappelle l'acquisition récente d'un tracteur configuré en version fauchage mieux adaptée aux interventions des services techniques et en remplacement du tracteur ancien et vétuste de marque International.

Madame le Maire propose au conseil municipal de céder cet engin à la société EARL CANGUILHEM basée à COUSAN qui s'est portée acquéreur au prix de 3 500 € TTC.

Ce véhicule est inscrit à l'inventaire communal sous le numéro 360.

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,**

À l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Autorise** la cession du tracteur de marque International à la société EARL CANGUILHEM basée à COUSAN au prix de 3 500 € TTC.
- **Indique** que le véhicule précité sera rayé de l'inventaire des biens communaux.
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette réforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 10 janvier 2023
après publication et transmission en Préfecture.



Le Maire,

Christine PÉANY.